

Recherches sociographiques



Commentaires

Jean-Jacques Simard and Nicole Gagnon

Volume 25, Number 1, 1984

Le gouvernement du parti Québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056090ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056090ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Simard, J.-J. & Gagnon, N. (1984). Commentaires. *Recherches sociographiques*, 25(1), 159–159. <https://doi.org/10.7202/056090ar>

COMMENTAIRES

L'ouvrage en question fait penser à de la pizza : vous pouvez y planter votre fourchette n'importe où, la saveur est la même. Il ne m'a pas paru utile de distinguer le chapitre « fromage » du chapitre « pâte », du chapitre « anchois, olives et piment ». Tout est dans la sauce, dont le goût m'a paru insipide.

On aura noté que Levasseur tient à sa recette : même lorsqu'il s'essaie à jouer du sarcasme, il reste dans les clichés les plus banals.

Jean-Jacques SIMARD

Comme la rédaction de *R.S.* se tient responsable de ce qu'elle accepte de publier, j'estime devoir ajouter une précision. À l'encontre de ce qu'écrit Levasseur — et comme peuvent aisément en juger nos lecteurs — nous ne considérons pas qu'une recension soit un « exercice », soumis à des règles formelles d'écriture autres que celles de la qualité de la langue. À nos yeux, la critique ou le dialogue entre chercheurs sont une fonction essentielle de l'activité scientifique. Notre section de « comptes rendus », par ailleurs, est la plus libre de la revue et il est assez rare qu'un texte y soit refusé. Mises à part celles qui, soumises spontanément, porteraient sur des ouvrages hors du champ d'intérêt de la revue, ou seraient de qualité plutôt médiocre, les seules recensions que nous croyons devoir refuser sont celles qui dénoteraient une manque flagrant d'honnêteté intellectuelle, qui seraient faites d'opinions gratuites ou qui afficheraient, soit une basse complaisance, soit un manque élémentaire de civilité envers l'auteur de l'ouvrage recensé. Nous attendons bien de nos recenseurs qu'ils rendent compte de l'ouvrage que nous leur confions ; mais nous leur laissons toute latitude quant à la manière de le faire — quitte à ne plus les solliciter si nous sommes mal satisfaits de leur travail. Certains jugeront que tel livre ne demande pas davantage qu'une courte description ; d'autres préféreront y aller d'un long résumé. D'autres encore prendront la peine de porter un jugement critique élaboré — ce qui est sans doute la formule la plus intéressante, bien qu'elle ne soit pas toujours nécessairement la plus pertinente. J.-J. Simard, en l'occurrence, a jugé que l'ouvrage de Levasseur, qu'il avait accepté de recenser, ne méritait pas davantage qu'un court diagnostic. Il n'était pas le premier, en ces pages, à poser un regard sévère sur une des productions de la cité savante. Nonobstant ses propres réticences à rendre publique cette critique, qu'il jugeait lui-même peut-être inutilement négative, je n'ai pas cru devoir rejeter ou censurer son texte.

Nicole GAGNON
Rédacteur